École des Cépages
445, rue Nobert, Gatineau, Québec, J8R 3P2
Tél. : 819 663-1973, Télécopieur : 819 663-7277
www.csdraveurs.qc.ca/cepages

Procès-Verbal
3e rencontre du Conseil d'établissement
26 janvier 2021
18 h 30 – Visioconférence ZOOM

PRÉSENCES :

Mesdames Nancy Lamothe, Manon Richard (SDG), Vanessa Girard, Aude Cloutier, Alexandrine Turbide Lévesque, Martine Philippe (maternelle), Mélanie Tremblay (professionnelle), Geneviève Bérubé, Geneviève Ménard, Cynthia Sakellarides, Isabelle Murray (enseignante éducation physique), Stéphanie Béliveau (soutien) ainsi que Govinda Bernier, Hugues Pétrin (enseignant 3e cycle), et Patrick Chartrand.

Absences motivées :

Messieurs Serge Dumouchel (enseignant classe d'adaptation) et Daniel Champagne (représentant communauté)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente, Mme Vanessa Girard, déclare la séance ouverte à 18h33 et vérifie le quorum.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Alexandrine Turbide Lévesque, appuyée par Govinda Bernier, propose que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

6.2 Révisions budgétaires
15.1 Heure de départ des brigadiers juvéniles

CÉ 2020-2021.20
L'ordre du jour est adopté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 SEPTEMBRE 2020

Mélanie Tremblay propose que le procès-verbal du 29 septembre 2020 soit adopté.

CÉ 2020-2021.21
Le procès-verbal est adopté.

4. SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 1er DÉCEMBRE 2020

- La lettre en lien avec les intersections achalandées et le marquage des lignes a été envoyée à M. Champagne. Une demande d'analyse a été envoyée par Mme Lamothe pour l'ajout d'un brigadier adulte. Madame Laviolette a pris connaissance du dossier. M. Champagne confirme également qu'un appel d'offres a été fait pour le marquage sur Nobert entre les rues Lacombe et Lafrance.
- La carte de remerciement a été envoyée à M. St-Pierre.

5. PAROLE AU PUBLIC

Il est suggéré de mettre l'invitation de la réunion sur le site web de l'école pour que les parents puissent participer.

6. POINTS DÉCISIONNELS

6.1. Protocole Plan de lutte contre l'intimidation

L'équipe-école conserve le statu quo puisque le protocole est adéquat. Il est suggéré de mettre le protocole d'intimidation à jour pour inclure l'école virtuelle.

Madame Richard propose l'adoption du Plan de lutte contre l'intimidation. CÉ 2020-2021.22

Le protocole Plan de lutte contre l'intimidation est adopté.

6.2. Révisions budgétaires

Contrairement aux prévisions, l'école ne sera pas en surplus étant donné le contexte sanitaire actuel. Par ailleurs, il y a une diminution des subventions en ce qui concerne le service de garde puisque la clientèle est moindre. Pour le moment, les dépenses COVID sont absorbées par l'école.

Madame Martine Philippe propose l'adoption de la révision budgétaire.

CÉ 2020-2021.23

7. POINTS D'INFORMATION ET DE DISCUSSION

7.1. Mesure sur les sorties culturelles

Le Ministère de l'Éducation a informé l'école qu'il est maintenant permis de faire des activités culturelles (dans le répertoire culturel) de façon virtuelle. Il s'agit d'environ 32$ par élève ce qui devrait permettre de faire environ 2 activités par niveau.

7.2. Bibliothèque

Mme Lamothe informe que la bibliothèque est maintenant ouverte depuis la semaine dernière. Les enfants trouvent la bibliothèque très belle et ils sont heureux de pouvoir s'y rendre. Mme Lamothe propose de prendre des photos pour partager l'information avec les parents.

Mention toute spéciale à tous les membres du comité de la bibliothèque ainsi qu'à Madame Riou pour la mise en place de la nouvelle bibliothèque.

7.3. Admission pour les maternelles 4 ans et 5 ans

Les admissions se sont bien déroulées. L'école aura deux classes maternelles 4 ans (21-22 élèves) et deux classes maternelles 5 ans (environ 30 élèves). La méthode de rendez-vous a été très appréciée par le personnel et les parents.

7.4. Consultation - Politique 56-05-01 Contributions financières exigées des parents

Mme Lamothe consulte les parents pour savoir s'il y a des commentaires ou des questions en lien avec cette politique. Les commentaires doivent être envoyés à Madame Lamothe au plus tard le 4 février 2021.

Une question est posée en lien avec l'application du point 7.4. Exemple donné : un don offert par un conseiller municipal pour une activité de l'école doit être approuvé par le Conseil d'établissement.

7.5. Consultation - Planification de la répartition de la clientèle préscolaire, primaire et secondaire pour l'année 2021-2022

Mme Lamothe informe qu'une baisse de clientèle est prévue pour l'école des Cépages jusqu'en 2024-2025.

8. POINTS DU SERVICE DE GARDE

- Sondage de la semaine de relâche :
  Le SDG a reçu seulement 16 demandes positives, donc le SDG sera fermé pour cette période. Le SDG n'a jamais reçu aussi peu de demandes.

- HopHop :
  Le système fonctionne bien. La seule problématique vécue est avec les parents qui disent qu'ils quittent la maison pour venir chercher l'enfant, mais qui ne viennent pas tout de suite. L'enfant se retrouve donc à attendre son parent qui ne se présente pas rapidement comme prévu.

9. POINTS DES MEMBRES DU PERSONNEL

9.1. Enseignants

Préscolaire : Tout semble bien se dérouler. L'enseignante orthopédagogue a commencé la semaine passée.

1er cycle : Le spectacle à la maison de la culture pour les premières années a été annulé. Les enseignants attendent la sortie des activités culturelles virtuelles. Les enseignants en éducation physique essaient de donner le goût aux enfants d'aller dehors : ski de fond, raquette, patinoire, boisé.

2e cycle et classes spécialisées : non disponible.

3e cycle : Ils ont accueilli les nouvelles mesures qui permettent d'avoir des activités à l'école avec beaucoup de joie. Ils planifient des activités variées pour enrichir leur enseignement. Les enseignants de 6e année sont bien contents du retrait des examens. Ils réorganisent maintenant les activités pour favoriser la transition vers le secondaire. Autrement, tout va bien.

9.2. Professionnels

Rien de spécial.

9.3. Soutien

Un peu de changement au niveau du personnel. Dans l'ensemble, ça va bien pour tout le monde. Le retour des longs congés est toujours plus difficile et plus occupé.

10. POINTS DE LA DIRECTION

- Il n'y a rien à signaler, tout va bien.

11. REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

- Le plan d'action sur les mesures pour les enfants doués a été présenté au comité de parents.
- Il y a eu un partage d'idées pour les activités d'OPP. Il existe plusieurs activités innovantes via Facebook.

12. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Aucun représentant.

13. MOT DE L'OPP

L'équipe de l'OPP essaie de trouver des idées innovatrices pour compenser la perte du BBQ. L'OPP peut consulter les équipes des autres écoles.

14. MOT DE LA PRÉSIDENCE

Mme Girard invite les parents à communiquer avec elle pour obtenir de l'information, pour des questions ou pour mentionner un problème.

15. VARIA

- Heure de départ des brigadiers juvéniles :
  Interrogation sur la sécurité des marcheurs aux abords de l'école, plus particulièrement pour les rues plus éloignées en après-midi avec des brigadiers juvéniles. Les jeunes élèves arrivent à leurs intersections et il n'y a plus de brigadiers juvéniles. Cette situation a aussi été remarquée le matin près de l'école, mais peut être causée par les heures d'arrivée qui sont actuellement limitées. Mme Lamothe fera un suivi en lien avec les brigadiers.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Manon Richard à 19h52.

CÉ 2020-2021.24

Geneviève Bérubé
Secrétaire d'assemblée

ADOPTÉ LE 16 mars 2021 2020